

PROCEDURE D'ADMISSION SUR DOSSIER

Si vous ne possédez pas les titres requis (CFC admissible) pour une admission en école supérieure (ES), et si vous êtes en mesure d'apporter la preuve que vous avez développé, par votre expérience et votre parcours de formation, les compétences nécessaires pour suivre des études en ES, vous pouvez suivre cette procédure.

La procédure d'admission sur dossier a pour objectif de permettre aux candidat-e-s de démontrer à la commission d'admission avoir acquis, au travers de leur parcours, des connaissances comparables à celles requises pour l'obtention d'un Certificat Fédéral de Capacité (CFC), correspondant à un CFC admissible d'une filière de formation ES.

L'admission sur dossier donne accès à la filière pour laquelle vous déposez votre candidature. Cette voie est offerte pour toutes les filières ES de l'ETML.

1 DOSSIER DE CANDIDATURE

1.1 Conditions à remplir impérativement

- Vous avez 20 ans révolus.
- Vous êtes titulaire d'un diplôme du degré secondaire II (ou titre jugé équivalent).
- Vous êtes de langue maternelle française ou au minimum, avez un niveau B2 certifié.
- Vous êtes de nationalité suisse ou titulaire d'un permis de séjour pour activité lucrative, d'un permis d'établissement en Suisse ou d'un permis G depuis 3 ans au moins.
- Vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle d'au minimum un an dans le domaine de formation choisi.

Il est recommandé d'avoir de bonnes connaissances du système de formation professionnel suisse, et des écoles supérieures en particulier. Il est fortement recommandé d'avoir participé à une séance d'information de la filière choisie.

1.2 Dépôt du dossier de candidature

1.2.1 Formulaire en ligne

Complétez le formulaire en ligne (lien depuis notre site internet www.etml.ch).

Le formulaire est accessible dans le courant du mois d'octobre jusqu'au 30 avril.

Le délai de dépôt d'un dossier complet est fixé au 30 avril. Passé ce délai, l'ETML ne garantit pas le traitement de votre candidature pour la prochaine rentrée scolaire.

1.2.2 Document à joindre au dossier de candidature

Formats acceptés : .png, .jpg, .pdf, .heif.

Documents obligatoires

- Photo d'identité.
- Carte d'identité ou passeport.
- Permis de séjour (uniquement pour les étrangères ou les étrangers).
- Curriculum vitae à jour (CV).
- Lettre de motivation.
- Dernier(s) bulletin(s) de notes du postobligatoire
- Pour les personnes suisses domiciliées hors du canton de Vaud :
 - Une attestation de domicile, à commander auprès du service concerné de votre commune de domicile (à nous remettre maximum 3 mois avant l'entrée en formation pour cause de validité).
- Autres certificats et diplômes.

Documents facultatifs

- Attestation(s) / Evaluation(s) de stage en entreprise. Merci de nous transmettre tous les stages effectués.
- Attestation(s) ou certificat(s) de travail de(s) précédent(s) employeur(s)
- Lettre de mesures d'aménagement + pièces justificatives (important de le mentionner si vous désirez que ces informations soient prises en compte lors de l'analyse des résultats de vos examens d'admission).

2 SELECTION DES CANDIDATS

Votre dossier sera évalué par la Commission d'admission, qui vérifiera les documents fournis et le respect des conditions d'accès à la procédure d'admission sur dossier.

Si votre dossier est validé, vous serez ensuite convoqué à :

- un examen de connaissances professionnelles,
- un examen de mathématiques et,
- le cas échéant, à un examen de français.

Ces examens pourront être complétés, selon les cas, par des tests psychotechniques* et/ou un entretien*.

Les examens de connaissances professionnelles, de mathématiques et, le cas échéant, de français, devront être réussis (note supérieure ou égale à 4.0 à chaque examen) pour prétendre débiter votre formation.

Finalement, le nombre de places disponibles déterminera votre admission définitive.

Toutes les communications auront lieu par courrier postal.

* *Les tests psychotechniques et/ou les entretiens seront identiques pour tous les candidats, quel soit le parcours d'admission.*